



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 75080

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur la nécessité de développer le recyclage du papier, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de développer le recyclage du papier au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Le ministère de l'outre-mer s'approvisionne exclusivement auprès de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP). Or celui-ci ne propose à son catalogue que du papier recyclé, non recyclable. Toutefois, le ministère de l'outre-mer, très attentif à cette question, ne sous-estimant pas l'impact de cette mesure sur l'environnement, ne manquera pas dès que l'UGAP proposera ce type de papier recyclable d'étudier la possibilité d'en acquérir et d'en généraliser l'usage au sein de ses services.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75080

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9139

Réponse publiée le : 6 décembre 2005, page 11349